© Drogues Info Service - 14 octobre 2026

Le dico des drogues

Cannabinoïdes de synthèse

Contrairement au cannabis qui est issu d'une plante, les cannabinoïdes de synthèse sont des substances chimiques. Ils ne contiennent pas de THC (le principe actif du cannabis), mais des molécules qui imitent les effets du cannabis.
Attention, les cannabinoïdes de synthèse sont plus puissants, plus dangereux et plus addictifs que le cannabis naturel.

Les cannabinoïdes de synthèse se présentent le plus souvent sous forme d'e-liquide pour cigarette électronique. Ils peuvent également être vendus sous forme de mélange de plantes séchées (conditionné dans un petit sachet métallique) sur lesquelles une solution de cannabinoïdes de synthèse a été pulvérisée, ou sous forme d'encens et de poudre. Ils portent toujours la mention « Not for human consumption » (non destiné à la consommation humaine).

Appellations : PTC (pète ton crâne), Buddha Blue, Spleen, K2, Spice, HHC, HHCO, HHCP, THCP, THCPO, MDMB-4en-PINACA, CP-47, 497-C8, JWH-018, HU-201, AM-630, UR-144…

Interdit

Statut légal

Les substances classées stupéfiant en France :
- HHC
- HHCO
- HHCP
- HHCPO
- H4-CBD et H2-CBD
- THCP
- THCA
- 5F-Cumyl-Pegaclone (ou 5F-SGT-151)

- Cumyl-CH-Megaclone (ou SGT-270)
- 7APAICA
- 5F-7APAICA
- Cumyl-P7AICA
- 5F-Cumyl-P7AICA
- BZO-Hexoxizid (ou MDA-19)
- BZO-Poxizid (ou 5C-MDA-19)
- 5F-AB-FUPPYCA (ou AZ-037)
- 5F-PCN (ou 5F-MN-21)
- A-836,339
- AB-CHFUPYCA (ou AB-CHMFUPPYCA)
- ADSB-FUB-187
- CB-13 (ou CRA-13 ou SAB-378)
- EG-018
- FUBIMINA (ou BIM-2201 ou BZ-2201 ou FTHJ)
- JTE-7-31
- WIN 55,212-2

Les familles classées stupéfiant en France :
- Indol-3-yl methanone
- Indazol-3-yl methanone
- Naphthoylpyrroles ou dérivés du pyrrole-3-yl(1-naphtyl) methanone
- Naphthylméthylindoles ou dérivés du indol-3-yl-(1-naphthyl) méthane
- Naphthylidèneindènes et Naphthylméthylindènes ou dérivés des 1-(1-naphthylméthylene) indène et 1-(1-naphthylméthyl) indène
- Cyclohexylphénols ou dérivés du 2-(3-hydroxycyclohexyl) phénol
- Dérivés du 3-carboxylate indole
- Dérivés du 3-carboxylate indazole
- Dérivés du 3-carboxamide indole
- Dérivés du 3-carboxamide indazole
- Carboxamide pyrrolo[3,2-c]pyridine ou dérivés du 3-carboxamide pyrrolo[3,2-c]pyridine
- Thiazolyl indole ou dérivés du 3-(4-thiazolyl) indole

L’usage est interdit : l’article L3421-1 du Code de la Santé Publique prévoit des amendes (jusqu’à 3 750€) et des peines de prison (jusqu’ à 1 an).

L’incitation à l’usage et au trafic et la présentation du produit sous un jour favorable sont interdites : l’article L3421-4 du Code de la Santé Publique prévoit des amendes (jusqu’à 75 000€) et des peines de prison (jusqu’à 5 ans).

Les actes de trafic sont interdits : les articles 222-34 à 222-43 du Code Pénal prévoient des amendes (jusqu’à 7 500 000 €) s’accompagnant de peines de prison (jusqu’à 30 ans de réclusion criminelle).

Pour en savoir plus, lire notre dossier sur "La loi et les drogues".

Dépistage

Les cannabinoïdes de synthèse ne sont pas dépistés par les tests de dépistage classiques.

Modes de consommation

Les cannabinoïdes de synthèse sont principalement fumés.

Effets recherchés

L’intensité des effets varie selon chaque personne, le contexte dans lequel elle consomme, la quantité et la qualité du produit consommé.

Les cannabinoïdes de synthèse contiennent des molécules chimiques qui imitent les effets du THC contenu dans le cannabis naturel. Les effets le plus souvent évoqués sont :

- sentiment de détente et de bien-être
- euphorie
- intensification des perceptions sensorielles (les sons, les images et les sensations tactiles gagnent en intensité et en finesse)
- modification de l’appréciation du temps et de l’espace
- impression de « planer »

Effets secondaires

L’intensité des effets varie selon chaque personne, le contexte dans lequel elle consomme, la quantité et la qualité de produit consommé. **Attention, la teneur en produit psychoactif est très différente d’un lot à l’autre. L’intensité des effets est donc très variable et non prédictible.**

Les effets les plus fréquents sont :

- rougeurs du visage et des yeux, bouche sèche
- vomissements
- anxiété, irritabilité, agitation
- hallucinations

Risques et complications

Attention : Les cannabinoïdes de synthèse sont plus puissants, plus dangereux et plus addictifs que le cannabis naturel.

- En fonction du produit consommé, la puissance d’effet peut être jusqu’à 200 fois supérieure à celle du cannabis naturel.

- Le risque de surdose est particulièrement élevé alors qu’il n’existe pas avec le cannabis naturel.

- Contrairement au cannabis naturel, les cannabinoïdes de synthèse ne contiennent pas de cannabidiol, un cannabinoïde qui atténue les effets indésirables du cannabis. Les effets indésirables, en particulier les effets psychiques, seront donc plus forts.

Les risques les plus fréquents sont :

- Les troubles neurologiques

- agitation
- confusion, désorientation

- troubles de la mémoire, de l’attention…
- convulsions
- altération de la conscience pouvant aller jusqu’au coma

- Les troubles psychiatriques

- anxiété
- rêves intenses, cauchemars
- paranoïa
- hallucinations pouvant être persistantes
- sensation de dissociation entre le corps et l’esprit
- attaque de panique
- dépression, idées suicidaires
- augmentation du risque de décompensation délirante
- aggravation de la schizophrénie

- Les troubles cardiovasculaires

- douleurs thoraciques
- accélération du rythme cardiaque (tachycardie), ou ralentissement du rythme cardiaque (bradycardie)
- chute de la pression artérielle
- infarctus du myocarde

Dans les cas les plus graves, une détérioration simultanée de plusieurs organes (cœur, foie, cerveau...) a été observée.

Dépendance

La consommation régulière entraîne assez rapidement l’usager à **augmenter les doses consommées pour obtenir les mêmes effets** (tolérance).
Une dépendance s’installe : des symptômes de sevrage apparaissent à l’arrêt, et les tentatives d’arrêt de la consommation sont infructueuses en dépit de la connaissance de ses effets négatifs.

Les symptômes de sevrage sont les suivants :

• craving
• irritabilité
• agitation
• humeur maniaque
• insomnie
• tachycardie
• sueurs
• tremblements
• vomissements
• crises convulsives
• diminution de l’appétit

Chez les usagers quotidiens de cannabinoïdes de synthèse, ces symptômes apparaissent une à deux heures après la dernière prise, et durent entre 5 jour et une semaine.

Une aide extérieure peut être utile. Consulter la rubrique Adresses utiles.

Conseils de réduction des risques

Toute consommation expose à des risques. Il est toujours préférable de s’abstenir, en tout cas de reporter la consommation, quand on se sent fatigué, stressé, mal ou qu’on éprouve de l’appréhension. Il est également préférable de consommer avec des gens de confiance, dans un contexte rassurant.

Comme pour toutes les drogues de synthèse, les dosages en produit actif peuvent être très variables d’un lot à l’autre (que ce soit en termes de substances présentes ou de quantité). Ne pas se fier à la composition indiquée par les sites internet ou sur les sachets. Par mesure de précaution, consommer par petites quantités, et attendre de connaître les effets sur soi avant de chercher à consommer plus ou plus souvent.

- N'augmenter les doses qu'avec précaution, donnez-vous du temps pour que les effets des doses précédentes s'estompent.
- Consommer dans un environnement dans lequel vous vous sentez en sécurité, avec des gens en qui vous avez confiance et qui pourront vous aider en cas de problème.
- Éviter de consommer en cas de mauvaise tolérance au cannabis naturel.
- Etre très prudent lors de la consommation de cannabinoïdes de synthèse présentés sous forme de poudre car ils vous exposent davantage au risque d’overdose : leur dosage exige en effet une balance de précision (milligramme au minimum) et la nature du produit exige une prise par voie orale.
- Eviter de consommer ces produits en association avec d’autres substances , en particulier d'autres formes de cannabis, de l'alcool ou des stimulants. Un grand nombre d’intoxications et décès impliquent de la polyconsommation.
- Eviter de consommer ces produits si vous avez des antécédents cardiaques, rénaux ou psychiatriques.
- Eviter de consommer ces produits de manière régulière, nous n’avons aucun recul concernant les risques liés à une consommation répétée.
- Etre très prudent sur l'utilisation de cannabinoïdes dans des bangs ou des pipes à eau : il est plus difficile de réguler la prise et facile d'en prendre trop.
- En cas de période prolongée de battement du cœur rapide ou de douleurs thoraciques, appeler les secours (18 ou 112).
- Ne pas prendre le volant après avoir consommé.